

Chantiers jeunesse à la rescousse du patrimoine

Denis Couillard de Lespinay

Number 68, Spring 1996

Destination patrimoine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17201ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

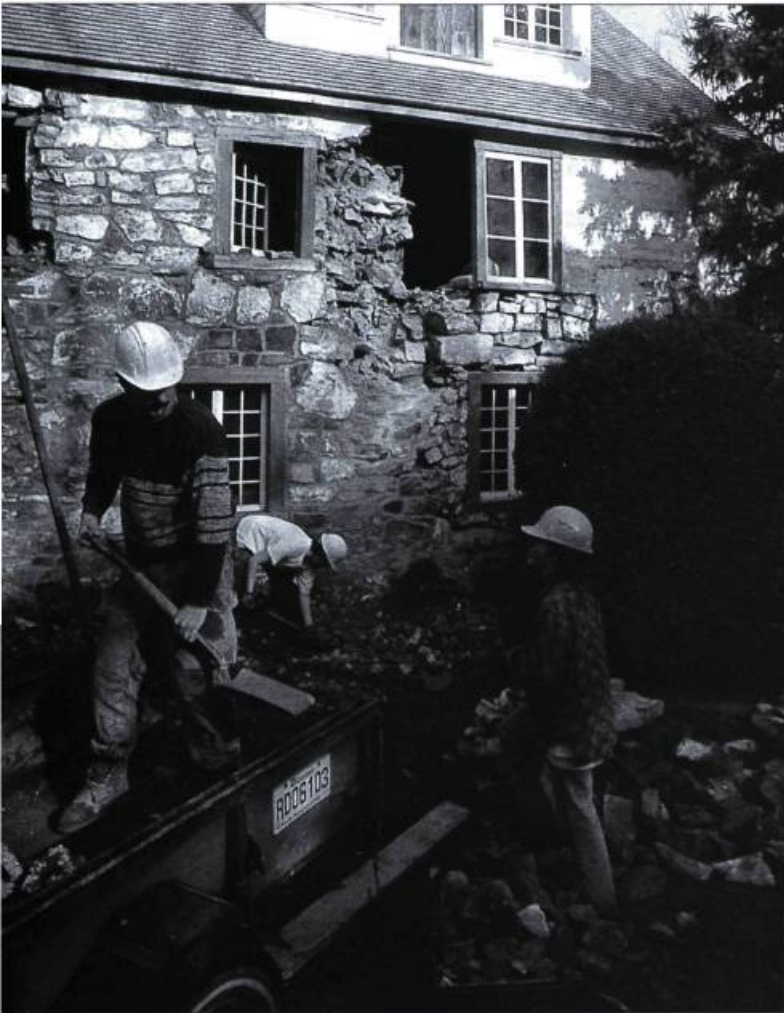
[Explore this journal](#)

Cite this article

Couillard de Lespinay, D. (1996). Chantiers jeunesse à la rescousse du patrimoine. *Continuité*, (68), 44–46.

Chantiers jeunesse

à la rescousse du patrimoine



Le recours à Chantiers jeunesse a permis de sauver un moulin de grande valeur historique alors que tout semblait perdu. Sur la photo, une partie de l'équipe de bénévoles du chantier de 1995 en compagnie de René Blouin, le propriétaire.

Photo : Société historique de Bellechasse

PAR DENIS COUILLARD DE LESPINAY, INGÉNIEUR

On trouve le moulin du « p'tit canton » en s'éloignant du fleuve et en pénétrant dans les terres à partir de Saint-Vallier de Bellechasse, près de Montmagny. Ces terres appartiennent à une seigneurie établie par Jean Talon, en 1672, en faveur du capitaine Olivier Morel de la Durantaye du régiment de Carignan. Commandant au poste de Michillimakinac aux confins des Grands Lacs et fondateur du premier poste de traite à Détroit, Morel de la Durantaye ne fera que de courts séjours dans sa seigneurie. Son fils la cédera à M^{re} Jean-Baptiste de La Croix de Chevières de Saint-

Alors que les sous se font de plus en plus rares pour la sauvegarde d'un patrimoine menacé, un organisme parrainé par le ministère des Affaires municipales fournit bras et bonne humeur à quiconque désire restaurer un bien patrimonial pour le plus grand bénéfice de sa communauté.

Ce sont les Chantiers jeunesse.

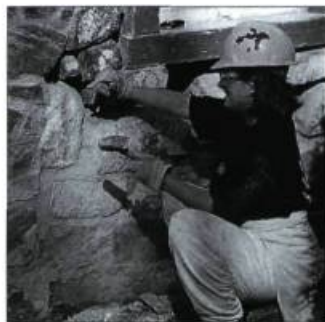


Chantiers jeunesse : avant tout un travail d'équipe.

Photos : Denis Couillard de Lespinay

Vallier en 1720 qui, lui, la donnera aux sœurs de l'Hôpital Général de Québec. Ces dernières entreprendront la construction du moulin à eau de Saint-Vallier en 1747. Accablées de dettes, les religieuses devront toutefois vendre leur seigneurie et son moulin à farine au fils de Madeleine de Verchères, Charles-François-Xavier Tardieu de la Naudière, en 1767.

La famille du propriétaire actuel, M. René Blouin, possède le moulin depuis 1930. Après avoir vu sa roue à aubes remplacée par une turbine dans les années 1930, le moulin cesse de fonctionner et perd



Pour Sylvain Desbiens, la construction d'un escalier de pierre n'a plus de secret.

Lionel Borner place soigneusement sa pierre avant de la sceller dans le mortier.

L'animatrice Annie Perreault vide les joints du vieux mortier. Certaines pierres portent encore des traces de chaux.

Éric Fréchette déloge un mortier résistant à l'aide d'un marteau-piqueur.

ses mécanismes dans les années 1960 : le chemin de fer qui permet aux agriculteurs d'accéder à des moulins industriels performants a eu raison des meules centenaires de Saint-Vallier.

Les années de tous les dangers

Dès les années 1970, René Blouin cherche des solutions aux problèmes sans cesse croissants d'entretien du moulin. En 1989, les retapages annuels, les rapiécages et autres réparations de fortune ne suffisent plus à maintenir l'intégrité du bâtiment qui menace de s'écrouler.

La situation est classique : voulant bien faire un effort pour sauver le vieux moulin mais n'en ayant pas les moyens financiers, René Blouin se tourne vers le ministère des Affaires culturelles, démarche qui se révèle sans succès. C'est M^{me} Claudette Breton et son mari Fernand, de la Société historique de Bellechasse, qui convaincront René Blouin de faire un ultime effort et de se tourner vers le Mouvement québécois des Chantiers jeunesse (communément appelé « Chantiers jeunesse »).

Mettant de côté son scepticisme et jouant contre la montre, René Blouin fait donc appel à Chantiers jeunesse en 1991, avec l'aide de la Société historique de Bellechasse. Le premier chantier débute à l'été 1992. M. Blouin doit s'ajuster au rythme de vie des bénévoles. « Et ça prend de la patience ! », confie-t-il. Pour la seconde fois en moins d'une heure, le mélangeur à ciment surchargé fait sauter les fusibles de la maison. Certains bénévoles de Chantiers jeunesse n'ont jamais touché un marteau. D'autres manquent d'initiative et demandent une supervision régulière. Mais tous contribuent, pierre après pierre et poutre après poutre, à une véritable résurrection du moulin de 1747.

En octobre 1995, après 5 chantiers, 5 mois de travail, 55 bénévoles et 17 000 \$ de matériaux, le moulin est méconnaissable. Les quatre murs de pierre ont été littéralement reconstruits, le toit est remplacé et de nouvelles lucarnes sont percées. Un escalier de pierre neuf permet d'atteindre un belvédère d'où on



Tombant en ruines il y a quelques années, le moulin du « p'tit canton », âgé de 250 ans, est aujourd'hui objet de fierté.

peut admirer le monument. En prime, un réel sentiment d'amitié lie René Blouin et chacun des bénévoles.

L'unité dans la disparité

Le chantier de septembre-octobre 1995 (le cinquième) occupait 12 bénévoles dont deux Français, une Belge et une Inuite. Deux animateurs, Marcel Lauzon et Annie Perreault, complètent l'équipe. Cette année, le soutien technique était assuré par René Blouin et Marcel Latulippe, un maçon de sa famille. À ces experts bénévoles s'ajoutaient occasionnellement des membres de la Société historique de Bellechasse, ce qui permettait de bénéficier de leur expérience précieuse en restauration.

La Société d'histoire a déniché à l'intention des bénévoles une immense et pittoresque maison de bois située à quelques minutes du chantier et qui sera louée grâce à l'assistance financière de Chantiers jeunesse. On y mène une véritable vie en commune. Immédiatement après leur arrivée, les bénévoles font connaissance et apprennent à s'organiser, chacun assumant sa part de responsabilités. Chaque bénévole a son profil et ses motivations. Le jeune, parti à la recherche de lui-même, côtoie le touriste en quête d'une destination originale ou le vieil habitué des chantiers internationaux.

Facteur de profession, le Parisien Lionel Borner, qui voulait « changer d'air et passer des vacances intelligentes », a préféré la restauration d'un vieux moulin québécois à un chantier en Israël. Pour Ève Robillard, qui étudie en ébénisterie à Montréal, ce chantier était

l'occasion de découvrir un nouveau coin du Québec, mais surtout de relever un grand défi personnel : apprendre, malgré son caractère résolument individualiste, à travailler et à vivre en groupe 24 heures sur 24. Étudiant en électronique, le bénévole Sylvain Desbiens, de Terrebonne, a découvert à Saint-Vallier la passion du patrimoine et des métiers anciens qui s'y rattachent. Pour tous ces bénévoles, un chantier reste une expérience intense de vie et de travail en groupe. Pour René Blouin et la population du coin, le recours à Chantiers jeunesse est d'abord et avant tout ce qui a permis de sauver un moulin de grande valeur historique alors que tout semblait perdu.

Les travaux de restauration du toit, des murs, des ouvertures et de l'environnement du moulin de Saint-Vallier, répartis sur une période de quatre ans, auront coûté au total moins de 75 000 \$ (dont une bonne partie a été assumée par Chantiers jeunesse). Cette somme apparaît dérisoire si l'on considère que la restauration de bâtiments du même type nécessite parfois des investissements atteignant les millions de dollars.

Une nouvelle façon de protéger le patrimoine ?

À compter de 1986, alors que le gouvernement du Québec se délestait d'une bonne partie de ses responsabilités en matière de patrimoine en accordant des pouvoirs de citation de monuments aux municipalités, on a senti au Québec un certain désintéressement pour la cause du patrimoine.

Les signes d'intérêt qu'ont manifesté les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales pour l'expérience de la restauration du moulin de Saint-Vallier constituent une véritable bouffée d'air frais. Déjà, la Société historique de Bellechasse envisage de recourir à nouveau à la formule de Chantiers jeunesse pour redonner vie à d'autres monuments de la région.

Dans la foulée de ces projets utiles et originaux, on peut penser que Chantiers jeunesse multipliera les chantiers de restauration, de sauvegarde ou de mise en valeur du patrimoine là où les communautés en font la demande. On pourrait alors songer à doter les animateurs de Chantiers jeunesse d'une meilleure capacité technique en profitant de la volonté de soutien que l'union REMPART¹ de France, experte en chantiers bénévoles de restauration du patrimoine, a déjà démontrée.

Paradoxalement, au moment où les gouvernements se font parcimonieux en matière de patrimoine, les jeunes bénévoles québécois font la queue aux portes des rares chantiers actifs en ce domaine. Il va de soi que Chantiers jeunesse, le ministère de la Culture et des Communications et l'ensemble de la société auraient avantage à développer à fond ce créneau et ce potentiel. Dès maintenant, on peut envisager une participation éventuelle de la branche québécoise des Compagnons du devoir et autres artisans professionnels à titre de consultants locaux, en autant que la Commission de la construction du Québec veuille bien faire montre d'une

flexibilité qu'on est en droit d'attendre d'un citoyen corporatif. Chantiers jeunesse est bien placé pour servir de lien entre ces ressources et les organisateurs locaux de projets de restauration bénévole.

D'ores et déjà, le chantier de Saint-Vallier est la preuve tangible qu'il est possible de sauver notre patrimoine à moindre coût et pour le plus grand bénéfice de chacun.

1. Voir « Comme l'œuf de Colomb », *Continuité*, n° 63, p. 37.

Le programme Chantiers jeunesse

Chantiers jeunesse permet à des jeunes de 16 à 25 ans de vivre une expérience collective d'échange à travers des projets qui bénéficient à la communauté. Chaque année, près de 35 projets sont lancés qui occupent quelque 400 bénévoles.

Les projets de restauration du patrimoine se qualifient facilement comme « chantier jeunesse ». Malheureusement, la formule des Chantiers jeunesse reste largement méconnue dans le milieu patrimonial. Résultat : ce sont généralement des pistes de ski de fond, des pistes d'hébertisme ou des centres communautaires qui bénéficient des budgets et des équipes bénévoles du Mouvement québécois des Chantiers jeunesse.

S'assurer des services d'une solide équipe de volontaires année après année est pourtant facile, en autant que l'on comprenne bien ses obligations et ses responsabilités. Les bénévoles et leurs animateurs n'ont pas de formation particulière en restauration. Il faut donc que l'organisme demandeur du chantier puisse fournir un encadrement technique adéquat et régulier à l'équipe de bénévoles. Chantiers jeunesse, qui jouit d'un budget annuel de 695 000 \$, assume les frais de recrutement, de transport, de logement et de nourriture des bénévoles et de leurs animateurs. Toutefois, Chantiers jeunesse compte sur l'engagement d'une organisation locale pour accueillir les bénévoles, établir les objectifs et les étapes principales du chantier, fournir outils et matériaux et combler de possibles lacunes budgétaires.

Tout organisme sans but lucratif désireux de réaliser un projet bénéfique pour sa communauté peut faire appel à Chantiers jeunesse. En tout temps, il est possible de contacter l'équipe de Chantiers jeunesse et d'obtenir une copie du Programme d'assistance financière. Ce programme contient toutes les explications et formulaires nécessaires. En général, les inscriptions doivent se faire avant la fin du mois d'octobre si l'on veut commencer le chantier dans l'année qui suit (les chantiers ont lieu entre mai et décembre de chaque année), mais les demandes sont acceptées toute l'année.

Il est bon de garder à l'esprit que la mission première de Chantiers jeunesse est de contribuer à l'éducation des jeunes. Dans le cas d'un monument ou d'un site privé, on devra démontrer que le travail des bénévoles sera bénéfique à toute la communauté et pas seulement au propriétaire.

Chantiers jeunesse

4545, ave Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél. : (514) 252-3015 ou 1-800-361-2055
Télécopieur : (514) 251-8719

M. Marc-André Caron est responsable des projets d'ordre patrimonial.